8 décembre 1936

Au.

Monsieur Georges Thomas, peintre, 21 Avenue du Mail, Genève

Monsieur,

Pour répondre à votre carte postale du 12 novembre nous nous permettons de vous informer que les artistes n'ayant pas encore exposé dans les salles du Kunsthaus devront accompagner leurs demandes de quelques oeuvres originales pour permettre à notre comité de se faire une idée du genre de leur production artistique. Vis-àvis de ces quelques spécimens le comité décide d'une façon générale s'il est possible de prévoir l'insertion d'un certain nombre d'oeuvres semblables à une des expositions prévues au cours de l'année. Parmi les oeuvres envoyées par l'artiste pour cette exposition, selon les indications du comité, le jury choisit celles qui peuvent faire partie de cette exposition. L'expédition et la réexpédition des oeuvres sont à la charge des artistes, ce sont les seuls frais qui leurs incombent. Sur les ventes, le Kunsthaus perçoit une commission de 10%. La prochaine séance de notre comité aura lieu vers la fin de ce mois ou alors dans la première moitié du mois de janvier; il pourra prendre une décision en vue de votre demande d'exposition si vous nous adressez pour ce terme quelques-unes de vos oeuvres récentes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués,

KUNSTHAUS ZUERICH
(Musée des Beaux-Arts)
Le Directeur

W. Wartmann